

de faire publier. Ce Manuel est expressément composé dans le but " d'exposer les principes sur lesquels devraient être fondées les relations entre l'Eglise et l'Etat, c'est-à-dire entre la société religieuse et la société civile." Ce livre d'or est destiné à répandre " de saines notions sur ces matières fondamentales ; il dissipera bien de l'ignorance, des préjugés et de faux principes, et il tendra à faire respecter de plus en plus les droits de la Sainte Eglise." (*Circulaire du 1er de mai.*)

ALLOCATION AU SÉMINAIRE.—Nos lecteurs seront contents d'apprendre que le gouvernement provincial a accordé au séminaire un subside de \$8,000 payable en quatre ans.

DÉCISION IMPORTANTE.—Les Directeurs du Séminaire ont décidé d'acheter le Couvent des Dames de la Congrégation. Les Révérendes Sœurs cèdent leur magnifique maison pour \$20.000.

LE R. P. LORY ET LA BAIE DES CHALEURS.—A la dernière réunion de l'Union Catholique de Montréal, le R. P. Lory a donné la suite de ses entretiens sur les établissements canadiens et acadiens de la Baie des Chaleurs. Il a raconté de quelle manière ces établissements se sont formés, et il a donné les détails les plus intéressants sur la manière de vivre et la condition actuelle de ces populations. Si d'un côté, il a dû montrer l'état misérable des pêcheurs engagés aux conditions les plus désavantageuses par les compagnies de pêche, il a fait constater d'un autre côté, le progrès que la colonisation a fait depuis quelques années dans cette région, grâce surtout au zèle du clergé. Resserrés dans l'espace étroit qu'il y a entre les montagnes et la mer, les habitants de Maria et Carleton ont pris le parti de gravir ces montagnes et ils ont trouvé au-delà, sur un plateau élevé, d'excellentes terres où ils se sont établis. Ces courageux colons en attirent d'autres, et plusieurs nouvelles paroisses vont ainsi se fonder. Le R. Père Lory a fait voir aussi combien les mœurs de la population canadienne sont en général restées pures et très simples, et avec quel soin particulier l'évêque de Rimouski, Mgr. Langevin, veille à ce que l'éducation soit répandue dans son diocèse. Il a terminé en faisant entrevoir, dans l'avenir, les avantages précieux que notre province doit recueillir de la colonisation de la Gaspésie, ainsi que du nord du Nouveau-Brunswick et du Maine.—*Minerve.*

Vu l'accroissement considérable des pèlerinages depuis